

BUDGET INITIAL 2023 DE L'UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL

Le conseil d'administration de l'Université Gustave Eiffel

Vu le code de l'éducation et notamment les articles R. 719-51 et R. 719-112 ;

Vu l'ordonnance n°2014-1329 du 6 novembre 2014 relative aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial ;

Vu le décret n°2014-1627 du 26 décembre 2014 relatif aux modalités d'organisation des délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial ;

Vu le décret n°2019-1360 du 13 décembre 2019 portant création de l'Université Gustave Eiffel et approbation de ses statuts ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment ses articles 175 à 177 ;

Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes ;

Vu l'arrêté du 18 décembre 2015 relatif aux tableaux budgétaires applicables aux EPSCP dans le cadre de l'élaboration, de la présentation et de l'exécution de leur budget ;

Vu le budget initial 2023 ;

Vu les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier et de la situation patrimoniale annexés à la présente délibération ;

Considérant qu'il est demandé aux membres du conseil d'administration d'approuver le budget initial 2023, tel que présenté ;

Délibère

Article 1^{er}

Budget initial de l'Université Gustave Eiffel

- Le conseil d'administration vote les autorisations budgétaires suivantes :
2 848,2 ETPT, dont 1 872 ETPT sous plafond d'emplois législatif et 976,2 ETPT hors plafond d'emplois législatif
- 340 464 430 € d'autorisations d'engagement dont :

- 210 996 166 € personnel
- 70 197 846 € fonctionnement
- 0 € intervention
- 59 270 418 € investissement
- 335 015 777 € de crédits de paiement dont :
 - 210 996 166 € personnel
 - 65 364 937 € fonctionnement
 - 0 € intervention
 - 58 654 674 € investissement
- 306 828 933 € de prévisions de recettes
- - 28 186 844 € de solde budgétaire

Article 2

Le conseil d'administration vote les prévisions comptables suivantes :

- - 28 564 844 € de variation de trésorerie
- - 2 159 118 € de résultat patrimonial
- 4 856 882 € de capacité d'autofinancement
- - 19 858 136 € de variation de fonds de roulement

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente délibération, comme suit :

Nombre de votants	:	26
Nombre d'abstentions	:	0
Nombre de votes pour	:	20
Nombre de votes contre	:	6

Article 3

Le président de l'Université Gustave Eiffel est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Le président de l'Université Gustave Eiffel
A Champs-sur-Marne, le 15 décembre 2022



Gilles ROUSSEL



UNIVERSITE GUSTAVE EIFFEL

BUDGET INITIAL

Exercice 2023

Présenté par Monsieur Gilles Roussel

au

Conseil d'Administration

du

15 décembre 2022

Tableau des emplois présenté par l'établissement à l'appui du budget initial 2023

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

			(A)	(B)	(C) = (A) + (B)
			Emplois sous plafond Etat	Emplois financés hors SCSP	Global
Catégories d'emplois	Nature des emplois		En ETPT	En ETPT	
	Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	663,6 (1)	
CDI			6,0		87,2
Non permanents		CDD	236,4	81,2	401,3
		S/total EC	906,0	164,9	1 152,1
				246,1	
Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS					-
BIATOSS	Permanents	Titulaires	844,8 (2)		844,8
		CDI	68,6	107,5	176,1
	Non permanents	CDD	52,7	622,6	675,2
		S/total Biatoss	966,0	730,1	1 696,1
Totaux			1 872,0 (3)	976,2	2 848,2 (4)
					Plafond global des emplois voté par le CA
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat			1 872,0 (5)		

Note sur les modalités de renseignement du tableau

Ce tableau doit être annexé au budget de l'établissement et, en cas de modification, aux budgets rectificatifs. Les chiffres qu'il contient doivent être exprimés en équivalents temps plein travaillés (ETPT). Le guide de décompte des emplois élaboré par la DAF et la DGESIP précise les règles de décompte des emplois en ETPT en fonction des catégories de personnel.

Seul est soumis au vote du conseil d'administration le plafond global des emplois (case annotée (4))

Le nombre total d'emplois sous plafond Etat (case annotée (3)) ne peut être supérieur au plafond des emplois Etat qui a été notifié à l'établissement et rappelé en case (5)

Tableau 2
Autorisations budgétaires : Budget agrégé

Dépenses							Recettes			
	Budget initial		Prévision d'exécution 2022 (Budget rectificatif n°1)		Budget initial 2023		Budgget initial 2022	Prévision d'exécution 2022 (Budget rectificatif n°1)	Budget Initial 2023	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP		AE = CP	AE = CP	
Personnel	196 397 120	196 397 120	198 437 120	198 437 120	210 996 166	210 996 166	264 971 666	265 559 847	283 766 562	Recettes globalisées
dont contributions employeur au CAS	42 852 015	42 852 015	42 852 015	42 852 015	46 037 390	46 037 390	171 939 022	173 836 704	175 079 902	Subvention pour charges de service public
Pension							9 764 598	8 430 950	7 319 137	Autres financements de l'Etat
							950 000	950 000	950 000	Fiscalité affectée
							28 255 243	28 279 390	49 164 499	Autres financements publics
							54 062 803	54 062 803	51 253 024	Recettes propres
Fonctionnement	61 687 377	61 799 293	60 950 827	61 299 293	70 197 846	65 364 937				
Intervention							10 202 000	10 202 000	23 062 371	Recettes fléchées
								0		Financements de l'Etat fléchés
							10 202 000	10 202 000	23 062 371	Autres financements publics fléchés
Investissement	21 257 047	26 016 747	20 285 434	25 045 134	59 270 418	58 654 674		0		Recettes propres fléchées
								0		
TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)	279 341 544	284 213 160	279 673 381	284 781 547	340 464 430	335 015 777	275 173 666	275 761 847	306 828 933	TOTAL DES RECETTES (C)
SOLDE BUDGÉTAIRE (excédent)							9 039 494	9 019 700	28 186 844	SOLDE BUDGÉTAIRE (déficit)

Tableau 3
Dépenses par destination et recettes par origine - Budget agrégé

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

			Personnel AE (AE = CP)	Personnel CP (AE = CP)	Fonctionnement AE	Fonctionnement CP	Investissement AE	Investissement CP	Total AE	Total CP
Règlementaire	Dépenses Programmes 150 et 231									
		Formation initiale et continue								
		Formation initiale et continue Licence	44 767 856	44 767 856	5 480 038	4 857 567	1 207 717	1 614 424	51 455 611	51 239 847
		Formation initiale et continue Master	16 878 480	16 878 480	3 497 179	3 166 572	1 045 111	1 045 111	21 420 770	21 090 163
		Formation initiale et continue Doctorat							0	0
		Recherche							0	0
		Recherche universitaire							0	0
		Rech univ maths	4 980 927	4 980 927	514 123	514 123	105 000	105 000	5 600 050	5 600 050
		Rech univ phys chimie	4 447 973	4 447 973	359 311	359 311	134 311	134 311	4 941 595	4 941 595
		Rech univ phys nucl							0	0
		Rech univ science terre	1 938 304	1 938 304	48 609	48 609	112 500	112 500	2 099 413	2 099 413
		Rech univ science homme	10 451 177	10 451 177	1 961 029	1 961 029	87 779	87 779	12 499 985	12 499 985
		Rech univ Transvers	68 916 269	68 916 269	17 359 863	15 359 863	12 146 000	9 746 000	98 422 132	94 022 132
		Soutien et support							0	0
		Bibliothèques et documentation	3 060 376	3 060 376	1 233 180	1 233 180	34 200	34 200	4 327 756	4 327 756
		Diffusion savoirs musées							0	0
		Immobilier	2 693 946	2 693 946	15 752 436	15 945 650	39 454 000	40 504 000	57 900 382	59 143 596
		Pilotage et support	51 462 758	51 462 758	23 131 948	21 310 903	4 778 300	5 165 849	79 373 006	77 939 510
		Etudiants							0	0
		Aides directes aux étudiants							0	0
		Aides indirectes							0	0
		Santé des étudiants activité associative	1 398 100	1 398 100	860 130	608 130	165 500	105 500	2 423 730	2 111 730
	Total		210 996 166	210 996 166	70 197 846	65 364 937	59 270 418	58 654 674	340 464 430	335 015 777

SOLDE BUDGETAIRE (excédent)

Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

	Subv pour charges de serv. Pub	Autres Fin. Etat	Fiscalité affectée	Autres financ.publ	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	Recettes propres
Règlementaire									
	Subvention pour charges service public	175 079 902							175 079 902
	Droits d'inscription				2 739 804				2 739 804
	Formation continue diplômes propres VAE				21 844 205				21 844 205
	Taxe d'apprentissage				1 839 500				1 839 500
	Contrats prestations recherche hors ANR			173 046	6 138 855				6 311 901
	Valorisation				736 000				736 000
	ANR investissements d'avenir			2 994 469	3 100		16 462 119		19 459 688
	ANR hors investissements d'avenir			5 437 725					5 437 725
	Subvention exploit & financ actif Région			32 227 814					32 227 814
	Subvention exploit & financ actif UE			5 777 468					5 777 468
	Subvention exploit & financ actif Autres		7 319 137	2 254 798	260 229		6 600 252		16 434 416
	Fondations fonds propres réserves dons			273 662	100 000				373 662
	Autres recettes		950 000	25 517	17 591 331				18 566 848
	Total	175 079 902	7 319 137	950 000	49 164 499	51 253 024	23 062 371		306 828 933

NB1 : Le tableau des recettes par origine doit être renseigné en prévision de recettes et correspondre avec le tableau du solde budgétaire. recettes à mentionner.

SOLDE BUDGETAIRE (déficit)

28 186 844

Tableau 4
Equilibre financier

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS				FINANCEMENTS			
	BI 2022	Budget rectificatif n°1	BI 2023	BI 2022	Budget rectificatif n°1	BI 2023	
Solde budgétaire (déficit)(D2)*	9 039 494	9 019 700	28 186 844	-	-	-	Solde budgétaire (excédent) (D1)*
dont solde budgétaire budget principal (déficit)							dont solde budgétaire budget principal
dont solde budget annexe							dont solde budget annexe
Remboursements d'emprunts (capital)	902 164	902 164	908 500				Nouveaux emprunts (capital) :
Nouveaux prêts (capital)							Remboursements de prêts (capital)
Dépôts et cautionnements (b1)							Dépôts et cautionnements (b2)
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**	5 172 650	5 172 650	6 291 036	2 127 600	2 127 600	6 821 536	Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**
Autres décaissements sur comptes de tiers (e1)					0		Autres décaissements sur comptes de tiers (e2)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1) = D2+(b1)+(c1)+(e1)	15 114 308	15 094 514	35 386 379	2 127 600	2 127 600	6 821 536	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2) = D1+(b2)+(c2)+(e2)
ABONDEMENT de la trésorerie (I) = (2) - (1)		-		12 986 708	12 966 914	28 564 844	PRELEVEMENT de la trésorerie (II) = (1) - (2)
dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***		739 345	897 174				dont Prélèvement de la trésorerie fléchée (a)***
dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)				12 986 708	13 706 259	29 462 017	dont Prélèvement de la trésorerie non fléchée (d)
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	15 114 308	15 833 859	36 283 553	15 114 308	15 833 859	36 283 553	TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"

(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"

(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

Opérations pour le compte de tiers (prévisionnel)

Opérations ou regroupement d'opérations de même	Comptes	Libellé	Prévisions de décaissements	Date/ période prévisionnelle de décaissement	Prévisions d'encaissements	Date/ période prévisionnelle d'encaissement
Projet de recherche	4671	PROJET AAST-MUCO	25 597	janvier	25 597	janvier
Relations internationale	4671	Aide à la mobilité internationale (AMI) du Mesri	397 100	janvier, avril, juin, septembre, novembre, décembre	127 600	Février et juin et année antérieures
Projet de recherche		ANR : MadAtlas	881 802	février, mai et juin	881 802	
Projet de recherche		ANR : PRRD Vague 1	106 350	février	106 350	
Projet de recherche		ANR : PRRD Vague 2	107 210	Mars, avril, décembre	107 210	
Projet de recherche		ANR : PRRD Vague 3	56 500	Juillet, Septembre	56 500	
Projet de recherche		Projet EU : USES2	1 673 914	mars-avril	1 673 914	
Projet de recherche		Projet EU : Drive to the future	42 563	Mars	42 563	
Agence comptable	4456 ET 4457	TVA	3 000 000		3 800 000	Au fil de l'eau sur la base de l'exécuté 2021 et du CF 2020
TOTAL			6 291 036		6 821 536	-

Référentiel Plan de Trésorerie :

Date :

Tableau 6
Situation patrimoniale - Budget agrégé

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	BI 2022	Budget rectificatif n°1	Budget Initial 2023	PRODUITS	BI 2022	Budget rectificatif n°1	Budget Initial 2023
Personnel (à l'exclusion des comptes 631-32-33)	196 397 120	198 437 120	210 996 165	Subventions de l'Etat	179 992 321	180 554 519	180 440 539
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	42 852 016	43 297 125		Fiscalité affectée	950 000	950 000	950 000
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention (y compris comptes 631-32-33)	84 398 893	83 898 893	97 464 937	Autres subventions	38 417 140	38 441 287	47 273 421
				Autres produits	58 347 250	58 347 250	77 638 024
TOTAL DES CHARGES (1)	280 796 013	282 336 013	308 461 102	TOTAL DES PRODUITS (2)	277 706 711	278 293 056	306 301 984
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)				Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	3 089 302	4 042 957	2 159 118
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	280 796 013	282 336 013		TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	280 796 013	282 336 013	308 461 102

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	BI 2022	Budget rectificatif n°1	Budget Initial 2023
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	-3 089 302	-4 042 957	-2 159 118
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	22 599 600	22 599 600	32 100 000
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	500 000	500 000	12 784 000
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés		0	
- produits de cession d'éléments d'actifs		0	
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	10 652 180	10 652 180	12 300 000
= CAF ou IAF*	8 358 118	7 404 463	4 856 882

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	BI 2022	Budget rectificatif n°1	Budget Initial 2023	RESSOURCES	BI 2022	Budget rectificatif n°1	Budget Initial 2023
Insuffisance d'autofinancement*				Capacité d'autofinancement*	8 358 118	7 404 463	4 856 882
Investissements	25 011 747	24 275 134	57 664 674	Financement de l'actif par l'Etat	1 907 164	1 909 000	1 958 500
transfert Esiee et Isite				Financement de l'actif par des tiers	1 852 300	1 852 300	32 832 756
régularisation TVA PPP				Autres ressources	116 900	116 900	116 900
dépôts				sorties immobilisations			
Autres emplois FEA Esiee et Isite			0				
Remboursement des dettes financières	1 907 164	1 907 164	1 958 500	Augmentation des dettes financières			
TOTAL DES EMPLOIS (5)	26 918 911	26 182 298	59 623 174	TOTAL DES RESSOURCES (6)	12 234 482	11 282 663	39 765 038
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)		0		PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	14 684 429	14 899 635	19 858 136

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	BI 2022	Budget rectificatif n°1	Budget initial 2023
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	-14 684 429	-14 899 635	-19 858 136
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	-1 697 721	-1 932 721	8 706 708
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou RELEVEMENT (II)*	-12 986 708	-12 966 914	-28 564 844
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	13 207 950	32 425 683	12 567 547
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-8 295 612	-13 108 414	-4 401 706
Niveau final de la TRESORERIE	21 503 562	45 534 097	16 969 253

Périmètre financier : UGE
 Société(s) : UGE

2023
 Unité des montants : Euro

Plan de Trésorerie prévisionnel BI 2023

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de la trésorerie annuelle
SOLDE INITIAL (début de mois)	45 534 097	109 621 545,88	64 860 697,18	43 141 623,04	69 684 962,09	62 822 878,32	41 294 627,70	55 499 008,19	63 025 364,94	42 053 572,25	51 991 742,90	30 880 545,51	
<i>dont placements</i>													
ENCAISSEMENTS													
Recettes budgétaires globalisées	79 270 285	5 168 397	4 802 681	5 184 467	8 316 881	4 516 425	43 980 806	28 941 034	5 179 543	26 842 374	7 416 245	18 147 425	283 766 562
Subvention pour charges de service public	43 487 985,68	0,00	0,00	43 487 985,68		0,00	35 779 703,12	27 170 610,08	0,00	16 317 375,60	0,00	8 836 241,83	175 079 902
Autres financements de l'Etat	0	0	179 057	1 360 401	929 544	122 470	1 151 553	62 305	478 377	669 292	987 532	1 378 605	7 319 137
Fiscalité affectée	0	0	0	0	0	0	621 063	0	0	0	0	328 938	950 000
Autres financements publics	30 485 279	980 389	798 917	1 896 428	403 636	1 567 168	903 189	249 782	2 844 992	2 156 964	3 545 199	3 332 555	49 164 499
Recettes propres	5 297 020	4 188 008	3 824 706	4 439 651	6 983 701	2 826 787	5 525 298	1 458 336	1 856 174	7 698 742	2 883 514	4 271 085	51 253 024
Recettes budgétaires fléchées	0	0	0	0	11 531 186	0	0	0	0	11 531 186	0	0	23 062 371
Financements de l'Etat fléchés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres financements publics fléchés	0	0	0	0	11 531 186	0	0	0	0	11 531 186	0	0	23 062 371
Recettes propres fléchées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations non budgétaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Emprunts : encasements en capital	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Prêts : encasements en capital	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépôts et cautionnements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations gérées en compte de tiers	977 219	686 069	1 013 108	1 096 177	447 770	540 284	521 682	-247 274	239 688	189 084	992 526	365 202	6 821 536
TVA encassée	964 421	221 985	97 852	223 484	153 836	182 550	493 432	-247 274	211 438	189 084	992 526	316 667	3 800 000
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements	12 799	464 084	915 257	872 694	293 934	357 734	28 250	0	28 250	0	0	48 535	3 021 536
Autres encaissements d'opérations gérées en compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	80 247 504	5 854 466	5 815 789	52 280 644	20 295 836	5 056 710	44 502 488	28 693 760	5 419 231	38 562 643	8 408 772	18 512 626	313 650 469
DECAISSEMENTS													
Enveloppes hors recettes fléchées	15 270 195	49 154 109	25 552 302	23 047 449	24 915 487	23 794 232	27 863 737	20 071 365	23 698 489	25 606 341	25 643 793	28 233 079	312 850 579
Personnel	15 270 195	15 908 337	16 341 889	15 583 048	16 994 921	15 741 531	18 851 191	16 830 259	15 384 320	16 475 134	18 294 429	18 967 668	200 642 923
Fonctionnement	0	4 601 355	6 988 149	5 605 731	5 920 865	5 935 502	6 647 529	2 137 479	5 608 145	6 072 394	3 049 364	3 283 969	55 850 482
Investissement	0	28 644 418	2 222 264	1 858 670	1 999 701	2 117 200	2 366 017	1 103 628	2 706 023	3 058 812	4 300 000	5 981 442	56 357 174
Dépenses sur recettes fléchées	862 762	862 762	862 762	1 462 762	1 662 762	1 762 762	2 062 762	1 012 762	2 062 762	2 762 762	3 421 989	3 365 589	22 165 198
Personnel	862 762	862 762	862 762	862 762	862 762	862 762	862 762	862 762	862 762	862 762	862 762	862 861	10 353 243
Fonctionnement	0	0	0	600 000	800 000	900 000	900 000	150 000	900 000	1 500 000	1 882 227	1 882 228	9 514 455
Investissement	0	0	0	0	0	0	300 000	0	300 000	400 000	677 000	620 500	2 297 500
Opérations non budgétaires	0	0	226 481	0	0	226 901	0	227 321	0	227 321	0	227 796	908 500
Emprunts : remboursements en capital	0	0	226 481	0	0	226 901	0	227 321	0	227 321	0	227 796	908 500
Prêts : décaissements en capital	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépôts et cautionnements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations gérées en compte de tiers	27 099	598 443	893 318	1 227 094	579 671	801 065	371 608	83 276	402 452	255 370	454 187	597 454	6 291 036
TVA décaissée	0	198 159	13 798	290 600	250 000	379 531	343 358	83 276	310 402	255 370	390 387	485 118	3 000 000
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements	27 099	400 284	879 520	936 494	329 671	421 534	28 250	0	92 050	63 800	112 336	3 291 037	
Autres décaissements d'opérations gérées en compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	16 160 056	50 615 314	27 534 863	25 737 305	27 157 920	26 584 960	30 298 107	7 526 357	26 391 024	28 624 473	29 519 969	32 423 918	342 215 313
SOLDE DU MOIS	64 087 448	-44 760 849	-21 719 074	26 543 339	-6 862 084	-21 528 251	14 204 380	7 526 357	-20 971 793	9 938 171	-21 111 197	-13 911 292	-28 564 844
SOLDE CUMULE	109 621 546	64 860 697	43 141 623	69 684 962	62 822 878	41 294 628	55 499 008	63 025 365	42 053 572	51 991 743	30 880 546	16 969 253	-28 564 844

plan de trésorerie prévisionnel BI23 élaboré sur la base de l'exécuté 2021 et 2022, des dates d'encaissements et de décaissements des opérations connues et des données du budget 2023

dont trésorerie fléchée 897 173
 dont trésorerie sur op. non budgétaires -378 000

Date : novembre 2022

Tableau 9
Tableau agrégé des opérations pluriannuelles

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

A - Dépenses

Opérations	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement							Crédits de paiement						Restes à payer		Restes à Réaliser	
		Total des AE ouvertes au 31/12/2021	AE consommées au 31/12/2021	AE consommées en 2022	Total des AE consommées au 31/12/2022	AE reportées ou reprogrammées au BR 2023	AE nouvelles ouvertes en 2023 (BI + BR)	Total des AE ouvertes en 2023	Total des CP ouverts au 31/12/2021	CP consommés au 31/12/2021	CP consommés en 2022	Total des CP consommés au 31/12/2022	CP reportés ou reprogrammés au BR 2023	CP nouveaux ouverts en 2023 (BI + BR)	Total des CP ouverts en 2023	Sur les AE consommées au 31/12/2022	Restes à engager au 31/12/2023 (AE)	Restes à payer sur AE consommées au 31/12/2023 (CP)
		(2)	(3)	(4)	(5) = (3)+(4)	(6)	(7)	(8) = (6) + (7)	(9)	(10)	(11)	(12) = (10)+(11)	(13)	(14)	(15) = (13) + (14)	(16) = (5)-(12)	(17) = (1) - (5) - (8)	(18) = (15) + (8) - (12) - (15)
Total programmes pluriannuels d'investissement *																		
Total opérations sous financement PIA	136 942 730	21 986 087	21 986 087	8 671 901	30 657 989	2 338 500	28 752 506	31 091 006	21 645 356	21 645 356	7 590 589	29 235 945	2 946 418	27 921 975	30 868 393	1 422 044	75 193 735	1 644 657
Total	136 942 730	21 986 087	21 986 087	8 671 901	30 657 989	2 338 500	28 752 506	31 091 006	21 645 356	21 645 356	7 590 589	29 235 945	2 946 418	27 921 975	30 868 393	1 422 044	75 193 735	1 644 657

B - Recettes

Opérations	Montant de l'opération*	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs					Restes à encaisser au 31/12/2023
			Montant	Encasements au 31/12/2021	Encasements réalisés en 2022	Total des encasements au 31/12/2022	Total des encasements prévus en 2023 BI + BR	
			(20)=(1)-(19)	(21)	(22)	(23) = (21)+(22)	(24)	
Total programmes pluriannuels d'investissement *								
Total opérations sous financement PIA	136 942 730		136 942 730	25 181 971	21 469 875	46 651 845	23 737 372	66 553 513
Total	136 942 730	0	136 942 730	25 181 971	21 469 875	46 651 845	23 737 372	66 553 513

PIA

Opération	Nature	Coût total de l'opération	Prévisions 2024 à 2026																
			TOTAL AE ouvertes au 31/12/2022	AE consommées au 31/12/2022	AE à reprogrammer ou à reporter en 2023	AE nouvelles ouvertes au BI 2023	TOTAL des AE ouvertes en N (2023)	TOTAL CP ouverts au 31/12/2022	CP consommés au 31/12/2022	CP à reprogrammer ou à reporter lors BR 2023	CP nouveau ouvert au BI 2023	TOTAL des CP ouverts en N (2023)	AE prévues en N+1 (2024)	CP prévus en N+1 (2024)	AE prévues en N+2 (2025)	CP prévus en N+2 (2025)	AE prévues en N+3 (2026)	CP prévus en N+3 (2026)	
			(1)	(2)	(3)	(4) = (2) - (3)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9) = (7) - (8)	(10)	(11) = (9) + (10)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)
2021 - I SITE 1 (hors LABEX et IDEFI)	Personnel	16 722 140	16 107 291	13 584 258	963 682	2 174 200	3 137 882	16 107 291	13 584 258	963 682	2 174 200	3 137 882						0	0
	Fonctionnement et interve	8 855 731	8 855 731	6 375 257	1 374 474	1 106 000	2 480 474	7 453 231	5 558 044	1 895 187	1 402 500	3 297 687	0	0	0	0	0	0	0
	Investissement	258 362	258 362	223 362		35 000	35 000	223 362	135 813	87 549	35 000	122 549	0	0	0	0	0	0	0
Total SITE 1		25 836 233	25 221 384	20 182 877	2 338 156	3 315 200	5 653 356	23 783 884	19 278 115	2 946 418	3 611 700	6 558 118	0	0	0	0	0	0	0
2022 - I SITE 2	Personnel	25 312 499	140 422	140 422	0	4 874 693	4 874 693	140 422	140 422	0	4 874 693	4 874 693	6 505 693	6 505 693	6 505 693	6 505 693	7 285 998	7 285 998	
	Fonctionnement et interve	12 656 250	0	0	0	900 000	900 000	0	0	0	900 000	900 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	9 356 250	9 356 250	
	Investissement	4 218 750	0	0	0	100 000	100 000	0	0	0	100 000	100 000	200 000	200 000	200 000	200 000	3 718 750	3 718 750	
Total I SITE 2		42 187 499	140 422	140 422	0	5 874 693	5 874 693	140 422	140 422	0	5 874 693	5 874 693	7 905 693	7 905 693	7 905 693	7 905 693	20 360 998	20 360 998	
LABEX 1	Personnel	5 021 656	4 482 257	4 482 257	0	539 399	539 399	4 482 257	4 482 257	0	539 399	539 399						0	0
	Fonctionnement et interve	2 639 035	2 571 089	2 571 089	0	67 946	67 946	2 522 328	2 522 328	0	116 707	116 707						0	0
	Investissement	1 136 092	1 136 093	1 136 093	0	0	0	826 796	729 796	0	406 297	406 297						0	0
Total LABEX 1		8 796 783	8 189 438	8 189 438	0	607 345	607 345	7 831 380	7 734 380	0	1 062 403	1 062 403	0	0	0	0	0	0	0
LABEX 2022-2024	Personnel	3 746 961			0	1 852 600	1 852 600	0	0	0	1 852 600	1 852 600	1 894 361	1 894 361				0	0
	Fonctionnement et interve	1 959 949			0	957 190	957 190	0	0	0	957 190	957 190	1 002 758	1 002 758	0	0	0	0	0
	Investissement	57 646			0	40 000	40 000	0	0	0	40 000	40 000	17 646	17 646	0	0	0	0	0
Total LABEX 2022-2024		5 764 555	0	0	0	2 849 790	2 849 790	0	0	0	2 849 790	2 849 790	2 914 765	2 914 765	0	0	0	0	0
DCLIC	Personnel	6 991 650	1 731 270	1 334 504		809 774	809 774	1 731 270	1 334 504		809 774	809 774	967 547	967 547	967 547	967 547	2 912 278	2 912 278	
	Fonctionnement et interve	479 273	189 716	93 140		266 900	266 900	189 716	99 716		266 900	266 900	51 038	51 038	51 038	51 038	17 157	10 581	
	Investissement	81 000	30 942	26 886		6 000	6 000	41 886	32 886		6 000	6 000	9 020	9 020	9 020	9 020	30 074	24 074	
Total DCLIC		7 551 923	1 951 927	1 454 529	0	1 082 674	1 082 674	1 962 872	1 467 106	0	1 082 674	1 082 674	1 027 605	1 027 605	1 027 605	1 027 605	2 959 509	2 946 933	
2021 - SFRI	Personnel	2 318 036	114 000	100 000	0	220 000	220 000	114 000	100 000	0	220 000	220 000	400 000	400 000	500 000	500 000	1 098 036	1 098 036	
	Fonctionnement et interve	6 015 297	690 722	590 722	0	420 000	420 000	615 922	515 922	0	420 000	420 000	2 500 000	2 500 000	1 635 000	1 635 000	869 575	944 375	
	Investissement				0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total SFRI		8 333 333	804 722	690 722	0	640 000	640 000	729 922	615 922	0	640 000	640 000	2 900 000	2 900 000	2 135 000	2 135 000	1 967 611	2 042 411	
2023 EXCELLENCE	Personnel	6 248 149	656 555	0	0	242 800	242 800	656 555	0	0	242 800	242 800	787 955	787 955	909 455	909 455	4 307 939	4 307 939	
	Fonctionnement et interve	519 999	52 000	0	0	200 000	200 000	52 000	0	0	200 000	200 000	52 000	52 000	52 000	52 000	215 999	215 999	
	Investissement	1 380 000	138 000	0	0	100 000	100 000	138 000	0	0	100 000	100 000	130 000	130 000	130 000	130 000	1 020 000	1 020 000	
Total EXCELLENCE		8 148 148	846 555	0	0	542 800	542 800	846 555	0	0	542 800	542 800	969 955	969 955	1 091 455	1 091 455	5 543 938	5 543 938	
2023 - IDéEE	Personnel	1 550 000	0	0	0	310 250	310 250	310 250	310 250	0	310 250	310 250	193 750	193 750	193 750	193 750	852 250	852 250	
	Fonctionnement et interve	1 227 778	0	0	0	153 500	153 500	0	0	0	153 500	153 500	153 500	153 500	153 500	153 500	767 278	767 278	
	Investissement				0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Total IDéEE		2 777 778	0	0	0	463 750	463 750	0	0	0	463 750	463 750	347 250	347 250	347 250	347 250	1 619 528	1 619 528	
2023 - PERP Ville	Personnel	2 138 182	0	0	0	252 900	252 900	0	0	0	252 900	252 900	252 900	252 900	252 900	252 900	1 379 482	1 379 482	
	Fonctionnement et interve	5 421 818	0	0	0	635 513	635 513	0	0	0	635 513	635 513	635 513	635 513	635 513	635 513	3 515 279	3 515 279	
	Investissement	76 364	0	0	0	5 000	5 000	0	0	0	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	61 364	61 364	
Total PERP Ville		7 636 364	0	0	0	893 413	893 413	0	0	0	893 413	893 413	893 413	893 413	893 413	893 413	4 956 125	4 956 125	
2023 - PERP Mobilité	Personnel	2 550 000	0	0	0	100 000	100 000	0	0	0	100 000	100 000	318 750	318 750	318 750	318 750	1 812 500	1 812 500	
	Fonctionnement et interve	5 177 273	0	0	0	200 000	200 000	0	0	0	200 000	200 000	647 159	647 159	647 159	647 159	3 682 955	3 682 955	
	Investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Total PERP mobilité		7 727 273	0	0	0	300 000	300 000	0	0	0	300 000	300 000	965 909	965 909	965 909	965 909	5 495 455	5 495 455	
PROJETS TRANSFORMANTS NOUVEAUX	Personnel	1 000 000	0	0	0	1 000 000	1 000 000	0	0	0	1 000 000	1 000 000					0	0	
	Fonctionnement et interve	3 000 000	0	0	0	3 000 000	3 000 000	0	0	0	3 000 000	3 000 000	0	0	0	0	0	0	
	Investissement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Total		4 000 000	0	0	0	4 000 000	4 000 000	0	0	0	4 000 000	4 000 000	0	0	0	0	0	0	
2023 PIA 4 Projets UB 100	Personnel	1 500 000	0	0	0	1 500 000	1 500 000	0	0	0	1 500 000	1 500 000					0	0	
	Fonctionnement et interve	4 630 341	0	0	0	4 630 341	4 630 341	0	0	0	3 048 252	3 048 252	0	1 582 089	0	0	0	0	
	Investissement	2 052 500	0	0	0	2 052 500	2 052 500	0	0	0	2 052 500	2 052 500	0	0	0	0	0	0	
Total		8 182 841	0	0	0	8 182 841	8 182 841	0	0	0	6 600 752	6 600 752	0	1 582 089	0	0	0	0	
TOTAL	Personnel	75 099 273	23 231 795	19 641 441	963 682	13 876 616	14 840 298	23 231 795	19 641 441	963 682	13 876 616	14 840 298	11 320 956	11 320 956	9 648 095	9 648 095	19 648 483	19 648 483	
	Fonctionnement et inter	52 582 743	12 359 257	9 630 207	1 374 474	12 537 390	13 911 864	10 833 196	8 696 009	1 895 187	11 300 562	13 195 749	6 241 968	7 824 057	4 374 210	4 374 210	18 424 493	18 492 717	
	Investissement	9 260 714	1 563 397	1 386 341	-	2 338 500	2 338 500	1 230 043	898 494	87 549	2 744 797	2 832 346	361 666	361 666	344 020	344 020	4 830 188	4 824 188	
Total opérations sous financements PIA		136 942 730	37 154 448	30 657 989	2 338 156	28 752 506	31 090 662	35 295 034	<										

Tableau 10
BI 2023 Recettes - Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Opération	Nature	Prévision	TOTAL Encaissement à fin 2022 (CF 2021+ atterrissage 2022)	BI 2023	Prévisions N+1 et suivantes		
		Financement de l'opération			Encaissements prévus en N+1 (2024)	Encaissements prévus en N+2 (2025)	Encaissements prévus > N+3 (2026)
		(18)			(21)	(22)	(23)
2021 - I SITE 1 (hors LABEX et IDEFI)	Financement de l'Etat	-			-	-	-
	Autres financements publics	25 836 233	25 836 233	-	-	-	-
	Autres financements publics (cat)				-	-	-
	Autres financements						
	Université Gustave Eiffel					-	-
Total ISITE 1		25 836 233	25 836 233	-	-	-	-
2022 - I SITE 2	Financement de l'Etat	-			-	-	-
	Autres financements publics	42 187 499	4 687 500	6 250 000	6 250 000	8 333 333	16 666 666
	Autres financements						
	Université Gustave Eiffel	-			-	-	-
Total I-SITE 2		42 187 499	4 687 500	6 250 000	6 250 000	8 333 333	16 666 666
LABEX 1	Financement de l'Etat	-				-	-
	Autres financements publics	8 796 783	8 796 783	-			
	Autres financements					-	-
	Université Gustave Eiffel	-				-	-
Total LABEX 1		8 796 783	8 796 783	-	-	-	-
LABEX 2	Financement de l'Etat	-				-	-
	Autres financements publics	5 764 555	1 597 889	2 083 333	2 083 333	-	-
	Autres financements					-	-
	Université Gustave Eiffel	-				-	-
Total LABEX 2		5 764 555	1 597 889	2 083 333	2 083 333	-	-
DCLIC	Financement de l'Etat	-				-	-
	Autres financements publics	7 551 923	2 777 885	675 000	675 000	675 000	2 749 038
	Autres financements					-	-
	Université Gustave Eiffel	-				-	-
Total DECLIC		7 551 923	2 777 885	675 000	675 000	675 000	2 749 038
2021 - SFR1	Financement de l'Etat	-				-	-
	Autres financements publics	8 333 333	1 733 333	833 333	833 333	833 333	4 100 001
	Autres financements					-	-
	Université Gustave Eiffel	-				-	-
Total SFR1		8 333 333	1 733 333	833 333	833 333	833 333	4 100 001
	Financement de l'Etat	-				-	-

Opération	Nature	Prévision	TOTAL Encaissement à fin 2022 (CF 2021+ atterrissage 2022)	BI 2023	Prévisions N+1 et suivantes		
		Financement de l'opération			Encaissements prévus en N+1 (2024)	Encaissements prévus en N+2 (2025)	Encaissements prévus > N+3 (2026)
		(18)			(21)	(22)	(23)
2023 EXCELLENCE	Autres financements publics	8 148 148	1 222 222	680 555	680 555	680 555	4 884 261
	Autres financements	-			-	-	-
	Université Gustave Eiffel	-			-	-	-
Total ECELLENCE		8 148 148	1 222 222	680 555	680 555	680 555	4 884 261
2023 - IDéEE	Financement de l'Etat	-			-	-	-
	Autres financements publics	2 777 778		694 444	347 222	347 222	1 388 888
	Autres financements	-			-	-	-
	Université Gustave Eiffel	-			-	-	-
Total IDéEE		2 777 778	-	694 444	347 222	347 222	1 388 888
2023 - PEPR Ville	Financement de l'Etat	-			-	-	-
	Autres financements publics	7 636 364	-	954 545	954 545	954 545	4 772 727
	Autres financements	-			-	-	-
	Université Gustave Eiffel	-			-	-	-
Total PEPR Ville		7 636 364	-	954 545	954 545	954 545	4 772 727
2023 - PEPR Mobilité	Financement de l'Etat	-			-	-	-
	Autres financements publics	7 727 273	-	965 909	965 909	965 909	4 829 545
	Autres financements	-			-	-	-
	Université Gustave Eiffel	-			-	-	-
Total PEPR Mobilité		7 727 273	-	965 909	965 909	965 909	4 829 545
2023 PROJETS TRANSFORMANTS NOUVEAUX	Financement de l'Etat	-			-	-	-
	Autres financements publics	4 000 000		4 000 000			
	Autres financements	-			-	-	-
	Université Gustave Eiffel	-			-	-	-
TOTAL PROJETS TRASNFORTMANTS NOUVEAUX		4 000 000	4 000 000	-	-	-	-
2023 PIA 4 Projets UB 100	Financement de l'Etat	-			-	-	-
	Autres financements publics	8 182 841		6 600 252	1 582 589		
	Autres financements	-			-	-	-
	Université Gustave Eiffel	-			-	-	-
Total Projet PIA4 UB 100		8 182 841	6 600 252	1 582 589	-	-	-
Opérations sous financements PIA	Financement de l'Etat	-	-	-	-	-	-
	Autres financements publics	136 942 730	46 651 845	23 737 372	14 372 487	12 789 898	39 391 126
	Autres financements	-	-	-	-	-	-
	Université Gustave Eiffel	-	-	-	-	-	-
Total opérations sous financements PIA	136 942 730	46 651 845	23 737 372	14 372 487	12 789 898	39 391 126	-

Tableau de synthèse budgétaire et comptable (prévisionnel)

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT			BI 2023
Niveaux initiaux	1	Niveau initial de restes à payer	36 574 600
	2	Niveau initial du fonds de roulement	32 425 683
	3	Niveau initial du besoin en fonds de roulement	-13 108 414
	4	Niveau initial de la trésorerie	45 534 097
	4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée	8 484 601
4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	37 049 496	
Flux de l'année	5	Autorisations d'engagement	340 464 430
	6	Résultat patrimonial	-2 159 118
	7	Capacité d'autofinancement (CAF)	4 856 882
	8	Variation du fonds de roulement	-19 858 136
	9	Opérations sur dettes financières, capitaux propres et créances immobilisées sans impact budgétaire	-908 500
	10	Opérations du compte de résultat sans flux de trésorerie, non retraitées par la CAF	SENS
		Variation des stocks	+ / -
		Charges sur créances irrécouvrables	-
		Produits divers de gestion courante	+
	11	Opérations budgétaires et comptables avec différence de fait générateur de trésorerie	SENS 9 237 208
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -
	12	Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11	-28 186 844
13	Décalage de flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires	378 000	
14	Variation de la trésorerie = 12 - 13	-28 564 844	
14.a	dont variation de la trésorerie fléchée	-897 174	
14.b	dont variation de la trésorerie non fléchée et sur opération non budgétaires	-29 462 017	
15	Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13	8 706 708	
16	Variation des restes à payer	5 448 653	
Niveaux finaux	17	Niveau final de restes à payer	42 023 253
	18	Niveau final du fonds de roulement	12 567 547
	19	Niveau final du besoin en fonds de roulement	-4 401 706
	20	Niveau final de la trésorerie	16 969 253
	20.a	dont niveau final de la trésorerie fléchée	7 587 427
20.b	dont niveau final de la trésorerie non fléchée	9 381 826	

Comptabilité budgétaire
 Comptabilité générale

Note de présentation du projet de budget initial 2023

Les éléments chiffrés du projet de budget initial 2023 peuvent être synthétisés de la façon suivante :

Fiche synthétique chiffrée du budget initial 2023

Plafond des emplois : 2.848 ETPT

dont 1872 ETPT au titre des emplois délégués par l'Etat

SCSP¹ : 175.079.902 €

	BI 2023	BI2022 (rappel)
P 150	89 411 755 €	86 128 619 €
P 190	85 668 147 €	85 810 403 €
TOTAL	175 079 902 €	171 939 022 €

	BI 2023	BI2022 (rappel)
Personnel	210 996 166 €	196 397 120 €
Fonctionnement	65 364 937 €	61 799 293 €
Dont électricité	4 803 000 €	3 202 000 €
Investissement	56 654 674 €	20 016 747 €

Données budgétaires (CP) :

	BI 2023	BI2022 (rappel)
Recettes	306.828.933 €	275.173.666 €
Dépenses	335.015.777 €	284.213.160 €
Solde	- 28.186.844 €	- 9.039.494€

Dépenses sous financement Pia : 30.868.393 €

Données patrimoniales et financières :

- Résultat prévisionnel : - 2.159.118 €
- Capacité d'autofinancement : 4.856.882 €

Prélèvement sur le fonds de roulement : 19.858.136 €

Trésorerie à fin 2023 : 16.969.253 €

Le projet de budget initial 2023 cherche à ne pas entraver la mise en œuvre des ambitions portées par l'université dans le contexte très contraint marqué par l'augmentation très importante des dépenses de fonctionnement liées aux fluides et des dépenses de masse salariale, en lien avec l'augmentation du point d'indice. Il concourt ainsi à la réalisation des priorités développées dans la **lettre d'orientation budgétaire 2023** adoptée successivement par le conseil académique du 29 septembre 2022 et par le conseil d'administration du 6 octobre 2022.

La structuration de la note de présentation du projet de budget initial 2023 a été refondue afin de présenter de manière plus détaillée les principales évolutions de BI à BI intégrées dans les 11 tableaux rassemblés de la liasse budgétaire du 2023 soumis au vote du conseil d'administration.

Parmi les points saillants du projet de budget initial 2023 développés dans le corps de la note, il est proposé de souligner les axes suivants :

Renforcement des financements dont dispose l'université pour réaliser son projet d'établissement :

On notera notamment :

- **Subvention pour charges de service public** : l'université conduit un dialogue permanent avec l'Etat afin d'assurer que les financements perçus *via* la subvention pour charges de service public présentent une progression permettant de couvrir l'évolution de ses charges. En 2023, ces financements connaissent une évolution de BI à BI

¹ Subvention pour Charges de Service Public

- de +3,1 M€ intégrant un premier niveau de compensation de l'évolution du point d'indice sur 2023.
- **Financements issus des formations** : les 13% (antérieurement taxe d'apprentissage) est prévue en hausse de 8 % à 1,8 M€ dans la continuité des efforts menés pour améliorer nos processus de prospection de ce financement. De même, à périmètre constant les ressources issues de la formation, en apprentissage ou formation continue, sont prévues en hausse de 2,5 M€ traduisant la poursuite de l'harmonisation des niveaux de prises en charge et la montée en puissance du SFA Université Gustave Eiffel.
 - **Augmentation des ressources issues des frais de gestion** sur contrats de recherche, uniformisés à 20 % pour toutes les composantes de recherche, lorsque le taux de prélèvement est fixé par l'université.
 - **Des financements PIA en forte hausse** : hors fin de programme Isite 1, Labex et Dcliv, les opérations sous financement PIA pourraient plus que doubler entre 2022 et 2023 en lien avec la confirmation de l'I-Site et les recettes des derniers projets lauréats (Idées, CMA, etc.), en cohérence avec le projet I-Site.

Encadrement des dépenses

Allocation de moyens dans le respect de la lettre d'orientation budgétaire.

Investissements au titre de la transition énergétique et numérique :

L'enveloppe est augmentée de 2,6 M€ dont un million d'euros supplémentaire porté par la nouvelle direction générale déléguée à l'immobilier et la logistique (DGDIL), en lien avec l'ambition de transition énergétique, et 0,3 M€ orientés sur les investissements numériques (DGDIN).

Maitrise consommation énergétique :

Augmentation encadrée des dépenses de fonctionnement liées aux fluides, en lien avec la trajectoire de sobriété initiée par l'université.

Mais volonté de poursuivre la trajectoire emplois

Une campagne emplois maintenue un contexte budgétaire contraint par des facteurs exogènes : inflation, choc tarifaire sur l'électricité, évolution des financements partiellement décorrélé des charges.

Afin d'accompagner les composantes, laboratoires, directions dans leurs missions, plus de 4 M€ de masse salariale est programmé sur l'I-site 2.

Par ailleurs, des crédits sont positionnés pour poursuivre la montée en charge des mesures indemnitaires prévues par la LPR et assurer le financement des travaux en cours sur la revalorisation des contractuels, y compris pour les agents non titulaires et ayant bénéficié de l'augmentation du point d'indice en 2022, sans que l'Etat n'ait encore assuré l'université d'une complète compensation.

Acquisition du bâtiment de l'Esiee-Paris :

L'université va acquérir le bâtiment occupé par Esiee Paris, actuellement propriété de la chambre de commerce et d'industrie de Paris Île-de-France pour un montant maximal de 28,1 M€. Cette acquisition étant financée par la Région Île-de-France pour un maximum de 30,0 M€, et des travaux devant être menés sur le site, le projet de budget initial 2023 prévoit l'inscription de 30 M€ en dépenses d'investissement dont 28,1 M€ pour l'acquisition et 30 M€ en recettes.

Financement par prélèvement sur le fonds de roulement de charges spécifiques 2023 :

La prise en charge par l'université de deux postes de dépenses par le fonds de roulement fait l'objet d'une demande d'autorisation :

- *Augmentation du coût de l'électricité* : + 1,6 M€ en BI sans inscription de compensation dont la date d'encaissement demeurerait incertaine à la date d'arrêt des données du BI et le montant inférieur au coût (0,9 M€ notifiés) ;
- *Impact en année pleine de l'augmentation du point d'indice pour les contractuels hors plafond* (0,5 M€) non couvert, à date, par une évolution de la SCSP.

* * *

Soutenabilité du budget :

Ratios de l'IGESR² :

Le tableau ci-après présente les ratios de soutenabilité budgétaire suivis par l'inspection générale de l'Education, du Sport et de la Recherche.

	CF 2021	BI 2022	BR 2022	BI 2023	position	Appréciation
Equilibre financier						
Résultat net comptable	10 405 534	-3 089 302	-4 043 157	-2 159 118		Alerte si <0
trésorerie en jours de charges décaissable	94	30	62	22		Seuil vigilance entre 25 et 30 jours
Autonomie financière						
produits encaissables hors SCSP /total des produits encaissat	28%	35%	35%	38%		vigilance si >13% et < 15 %
Evolution masse salariale						
Charge de personnel sur produit encaissable	76%	74%	75%	75%		vigilance si > 82 % et < 83%
Soutenabilité des projets d'investissements						
Fonds de roulement net comptable en jours de charges décaissables	76	19	46	17		Vigilance < 15 jours

Les **indicateurs de soutenabilité retenus par l'IGESR** sont au vert à l'exception du compte de résultat prévisionnel et de la trésorerie en jours de charges décaissables.

Sur le premier indicateur, il est rappelé que la circulaire relative à la gestion budgétaire et comptable publique des organismes et opérateurs de l'État pour 2022 précise *que la comptabilité générale ne permet pas, seule, de préjuger de la soutenabilité budgétaire*³. Il convient en effet d'examiner des critères croisés et notamment le solde budgétaire, le fonds de roulement, la trésorerie et la capacité à assurer le financement des opérations pluriannuelles.

Concernant la trésorerie et compte tenu des données connues à fin novembre 2022, le solde de trésorerie à fin 2022 devrait être sensiblement amélioré par rapport aux prévisions reprises au BI 2023, permettant ainsi de projeter une trésorerie qui couvrira fin 2023 plus de 30 jours de charges décaissables, ce qui permettra de constater un indicateur au-dessus du seuil de vigilance.

Ce point peut être retracé en examinant l'évolution entre la trésorerie prévisionnelle en jour de dépenses au BI 2022 (30 jours), très inférieure à celle constatée en BR 2022 (63 jours) ; cette dernière prenant en compte la trésorerie effective au 31 décembre 2021 constatée en compte financier 2021.

	CF 2021	BI 2022	BR 2022	BI 2023
Fonds de roulement	47 325 318	13 207 950	32 425 683	12 567 547
Trésorerie à fin n	58 501 011	21 503 562	45 534 097	16 969 253
Capacité d'autofinancement	14 270 807	8 358 118	7 404 463	4 856 882
En jours de dépenses décaissables				
fonds de roulement net comptable en jours de charges décaissables	75	18	45	16
Trésorerie en jours de charges décaissables	93	30	63	22

Si le caractère soutenable du budget 2023 est assuré, le contexte budgétaire doit cependant faire l'objet d'une

² Guide méthodologique du dialogue stratégique et de gestion – 2019-098 octobre 2019

³ **Circulaire** relative à la gestion budgétaire et comptable publique des organismes et opérateurs de l'État pour 2023, page 43 : « *La comptabilisation d'une charge (emploi) ou d'un produit (ressource) en comptabilité générale marque l'entrée dans le patrimoine d'une entité dès lors qu'elle en a acquis le droit. D'un point de vue strictement chronologique, cette information se manifeste donc au milieu de la chaîne financière, et à ce titre, n'offre pas suffisamment de visibilité sur les événements intervenus en amont (programmation/prévision ou engagement juridique), ni sur l'intégralité des conséquences en caisse. De ce fait, la comptabilité générale ne permet pas, seule, de préjuger de la soutenabilité budgétaire.* »

attention particulière, notamment en termes de compensation de la charge énergétique et de l'évolution de la masse salariale. De même, l'université engagera courant 2023 un important travail de programmation pluriannuelle de ses opérations immobilières afin de sécuriser, sur la durée, son fonds de roulement et sa trésorerie.

Table des matières

Modalités d'élaboration du BI 2023 et constitution de la note ordonnateur 2023	6
Modalités d'élaboration du Budget initial 2023.....	6
Constitution de la note ordonnateur	6
1. Prévisions budgétaires et emplois	8
A. Évolution des emplois et de la masse salariale	8
B. Tableau 2 : Autorisations budgétaires	8
B.1 Présentation de l'évolution des recettes budgétaires prévisionnelles 2023	9
B.2 Présentation de l'évolution des dépenses	12
C. Tableau 3 : la présentation des demandes d'ouverture de crédits par destination et par origine de recettes	14
D. Tableau 8 : Opérations liées aux recettes fléchées (Prévisionnel) du Budget Agrégé	14
E. Tableau 9 : Tableau des opérations pluriannuelles.....	14
F. Tableau 10 « Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et de programmation »	16
2. Equilibre financier, opération pour compte de tiers et trésorerie.	16
G. Tableaux 4 et 5 : Equilibre financier du budget et opérations pour compte de tiers.....	16
G.1 Equilibre financier.....	16
G.2. Opérations pour compte de tiers.....	16
H. Tableau 7 : Plan de trésorerie prévisionnel.....	16
3. Situation patrimoniale (tableau 6) et passage de l'exécution budgétaire à l'exécution comptable (tableau 11)..	17
I. Tableau 6 : Evolution de la situation patrimoniale de l'université découlant du projet de budget initial 2023 ..	17
I.1 Résultat prévisionnel de l'exercice	17
I.2 Capacité d'autofinancement (CAF) :	17
I.3 Prélèvement sur le fonds de roulement.....	18
J. Equilibre patrimonial	18
K. Synthèse budgétaire et comptable (tableau 11).....	18

Modalités d'élaboration du BI 2023 et constitution de la note ordonnateur 2023

Modalités d'élaboration du Budget initial 2023

La construction du budget initial 2023 de l'Université Gustave Eiffel intègre les hypothèses suivantes :

Prévision d'exécution 2022 : la prévision d'exécution 2022 figurant dans les tableaux de la liasse budgétaire et dans la présente note correspond au budget rectificatif n°1 2022 soumis au conseil d'administration du 15 décembre 2022.

S'agissant des opérations financées par des recettes fléchées (PIA), la prévision retenue est celle ayant servi pour opérer la programmation 2023 et les années suivantes.

Budgétisation des opérations pluriannuelles

La maquette de la liasse budgétaire prescrite par la réglementation GBCP prévoit la programmation de trois typologies d'opérations pluriannuelles dans le tableau 10 : *immobilières, recherche et contrats d'enseignement et formation continue*.

Pour la confection du T10, l'université a retenu pour l'année 2023 l'ensemble des opérations sous financement PIA, quand bien même certaines actions n'entrent pas dans la typologie susvisée. Ainsi, ces actions sous financement PIA sont toutes regroupées dans l'item « recherche » compte tenu du financement ANR afin de permettre le suivi complet de leur programmation pluriannuelle, même si certaines opérations correspondent aussi à la typologie « contrats d'enseignement et formation continue ».

L'insertion dans ce tableau des opérations immobilières pluriannuelles et de l'ensemble des contrats de recherche fera l'objet de travaux en 2023 pour un objectif d'insertion au BI 2024.

Par ailleurs, les dépenses et recettes des contrats d'enseignement et de formation continue qui sont essentiellement de portée annuelle ne sont pas tracées au T10.

Recettes fléchées : Les recettes sont par principe globalisées, les recettes fléchées constituant l'exception. Dans le cadre du présent Budget Initial, les recettes fléchées correspondent à l'ensemble des financements Programme Investissement d'avenir (PIA) et aux ressources issues des intérêts générés par la dévolution en capital de l'Isite.

Constitution de la note ordonnateur

La **liasse budgétaire et comptable** développe trois axes du budget 2023.

I. Les prévisions budgétaires et emplois (tableaux 1, 2, 3, 8,9,10) :

Ces tableaux retracent :

- les emplois financés au budget ;
- le montant des autorisations d'engagements (AE) ouvert par l'université et devant donner lieu à engagements juridiques dans le courant de l'année 2023 ;
- le montant des décaissements prévus en 2023 au titre des engagements juridiques pris en 2023 ou antérieurement (ouverture de crédits de paiement - CP) ;
- le montant des recettes prévisionnelles devant donner lieu en 2023 à rapprochement avec des titres de recettes (R) ;
- les opérations pluriannuelles sous financement fléché ou globalisé.

II. L'équilibre financier 2023 (tableau 4), les opérations pour compte de tiers (tableau 5) et la trésorerie (tableaux 7) :

Ces tableaux explicitent l'évolution de la trésorerie prévisionnelle au 31 décembre 2023 en articulant les encaissements et décaissements issus de l'exécution budgétaire prévisionnelle, des décaissements et encaissements liés aux opérations non budgétaires (opérations pour compte de tiers et TVA notamment).

III. La situation patrimoniale (tableau 6) et le passage de l'exécution budgétaire à l'exécution comptable (tableau 11):

Le tableau 6 est la transcription, suivant le principe des droits constatés⁷, des opérations ayant lieu sur l'exercice 2023. Il permet de déterminer le résultat de l'exercice (différence entre les produits constatés en fonctionnement sur la base de l'acquisition du droit sur l'année et les charges rattachées à l'exercice 2023). Ce résultat abonde les réserves de l'établissement, s'il est positif, ou correspond à une diminution des réserves, s'il est négatif. A partir du résultat, est calculée la capacité d'autofinancement (CAF) qui représente les ressources dégagées sur l'année et permettant de financer les investissements. Cette capacité d'autofinancement permet de financer une partie de l'investissement de l'année. La CAF, augmentée des produits d'investissement, couvre en tout ou partie les investissements de l'année. En cas d'insuffisance de produits d'investissement, le complément de financement est opéré par un prélèvement sur le fonds de roulement de l'établissement. En cas de surplus de financement, celui-ci abonde le fonds de roulement de l'université.

Concernant le passage du résultat budgétaire au résultat comptable, il est décrit dans le tableau 11. Celui-ci matérialise et permet d'expliquer les écarts entre la variation du fonds de roulement et le solde budgétaire. Ces écarts provenant principalement des décalages entre les droits constatés et leur encaissement, des écarts entre les charges et les décaissements.

La présente partie détaille les prévisions budgétaires 2023 telles que retracées aux tableaux 1, 2, 3, 8, 9 et 10 du budget initial 2023.

1. Prévisions budgétaires et emplois

A. Évolution des emplois (tableau 1) et de la masse salariale

Les évolutions principales sont les suivantes :

Evolution des autorisations d'emplois :

- plafond législatif inchangé à 1.872 ETPT ;
- rappel de la consommation du plafond du BR1 2022 : 2.545 ETPT dont 1.835 sous plafonds et 709 hors plafond sur ressources propres ;
- plafonds proposés au budget initial 2023 : 2.848,2 EPTP dont 1.872 sous plafond et 976,2 hors plafond sur ressources propres, dont I-Site.

Les objectifs poursuivis en matière d'emplois ont été développés dans la lettre d'orientation budgétaire.

On retiendra notamment :

- la poursuite de l'harmonisation et de la valorisation des régimes indemnitaires avec notamment la prise d'effet à compter du 1^{er} janvier 2023 de la prime individuelle prévue dans le dispositif du RIPEC ;
- les mesures visant à continuer d'accompagner la création de l'université et le développement de ses missions par une politique d'emplois adaptée (maintien du nombre de postes de fonctionnaires titulaires, création d'une enveloppe de masse salariale contractuelle sur financement ISITE 2 (4,8 M€), poursuite de l'harmonisation et revalorisation des grilles de rémunération des personnels contractuels).

De manière plus générale, sont pris en compte dans les évolutions de la masse salariale les variations de certains postes de dépense (indemnité de télétravail, indemnité de fin de contrat, forfait complémentaire santé), la LPR, les efforts en matière de réductions des écarts de rémunérations entre les femmes et les hommes et, bien entendu, la prise en charge en année pleine de l'augmentation du point d'indice sous et hors plafonds pour un total de 5,6 M€.

B. Tableau 2 : Autorisations budgétaires

Le tableau 2 « autorisations budgétaires », soumis au vote du conseil d'administration, présente :

- les ouvertures de crédits en autorisations d'engagement (AE – estimation maximale des nouveaux engagements juridiques intervenant en 2023) et en crédits de paiement (CP – décaissements maximaux autorisés en 2023 pour faire face à l'ensemble de nos engagements juridiques, souscrits en 2023 ou précédemment) ;
- les prévisions d'encaissement de recettes sur l'exercice.

Il permet de dégager le solde budgétaire à rapprocher du niveau de trésorerie de l'établissement. Ce solde traduit en effet l'impact des opérations budgétaires de l'exercice sur la trésorerie et permet de s'assurer que les opérations budgétaires sont couvertes par la trésorerie pour un exercice donné.

Le tableau ci-après présente l'évolution des autorisations budgétaires en dépenses et recettes entre l'exécuté

2021, le budget initial 2022 et le budget initial 2023.

	Dépenses								Recettes				
	Compte financier 2021		Budget initial		Prévision d'exécution 2022 (Budget rectificatif n°1)		Budget initial 2023			Compte financier 2021	Budget initial 2022	Prévision d'exécution 2022 (Budget rectificatif n°1)	Budget Initial 2023
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP		AE = CP	AE = CP	AE = CP	AE = CP
Personnel	182 640 027	182 640 027	196 397 120	196 397 120	198 437 120	198 437 120	210 996 166	210 996 166	Recettes globalisées	241 168 067	264 971 666	265 559 847	283 766 562
Fonctionnement	43 110 361	38 593 471	61 687 377	61 799 293	60 950 827	61 299 293	70 197 846	65 364 937	Recettes fléchées	0	10 202 000	10 202 000	23 062 371
Investissement	19 176 862	14 155 689	21 257 047	26 016 747	20 285 434	25 045 134	59 270 418	58 654 674					
Total	244 927 250	235 389 188	279 341 544	284 213 160	279 673 381	284 781 547	340 464 430	335 015 777		241 168 067	275 173 666	275 761 847	306 828 933
Encaissement		5 778 879									9 039 494	9 019 700	28 186 844

Les propositions soumises à l'approbation du conseil d'administration conduiront à un décaissement de 28,2 M€ contre 9,0 M€ prévus en BI 2022. Cette évolution est détaillée infra.

B.1 Présentation de l'évolution des recettes budgétaires prévisionnelles 2023

Les recettes budgétaires s'établissent comme suit :

	Compte financier 2021	Budget initial 2022	Prévision d'exécution 2022 (Budget rectificatif n°1)	Budget Initial 2023	Ecart de BI à BI	% des recettes ouvertes
Recettes globalisées	241 168 067	264 971 666	265 559 847	283 766 562	18 794 896	92,5%
Subvention pour charges de service public	172 551 499	171 939 022	173 836 704	175 079 902	3 140 880	57,1%
Autres financements de l'Etat	6 943 514	9 764 598	8 430 950	7 319 137	-2 445 461	2,4%
Fiscalité affectée	900 540	950 000	950 000	950 000	0	0,3%
Autres financements publics	23 891 915	28 255 243	28 279 390	49 164 499	20 909 256	16,0%
Recettes propres	36 880 599	54 062 803	54 062 803	51 253 024	-2 809 779	16,7%
Recettes fléchées	0	10 202 000	10 202 000	23 062 371	12 860 371	7,5%
Financements de l'Etat fléchés			0			
Autres financements publics fléchés		10 202 000	10 202 000	23 062 371	12 860 371	7,5%
TOTAL	241 168 067	275 173 666	275 761 847	306 828 933	31 655 267	100,0%

La prévision d'encaissement de l'année 2023 s'établit à 306,8 M€ en augmentation de 31,7 M€ en regard du BI 2022 (dont 30,0 M€ de financement CPER pour l'acquisition du bâtiment de l'Esiee-Paris et une première tranche de travaux). Les typologies de recettes mentionnées dans le tableau ci-dessus sont détaillées ci-après.

B1.1 Recettes globalisées

Les recettes globalisées s'élèvent à 283,8 M€ soit 92,5 % de la prévision d'encaissement.

Subvention pour charges de service public (SCSP) 175,1 M€

La subvention pour charges de service public est prévue à 175,1 M€ en hausse de 3,1 M€ par rapport au BI 2022. Ce montant est assis sur les pré-notifications reçues par l'université et sur l'estimation opérée par les services quant au montant définitif de compensation du point d'indice.

La répartition par programme est la suivante.

SCSP	2022		2023		
	BI	BR	NOTIFICATION	compensation point d'indice	TOTAL BI 2023
Programme 150	86 129	89 263	86 883	2 529	89 412
Programme 190	85 810	84 574	83 801	1 867	85 668
Total	171 939	173 837	170 684	4 396	175 080

en K€

La prévision de SCSP du programme 150 correspond au montant pré notifié. Elle intègre une compensation du point d'indice à hauteur de 2 529 K€. Ce montant est inférieur de 64 K€ à la charge de l'augmentation du point d'indice en année pleine budgétée sur 2023. Il est précisé dans la pré-notification qu'un ajustement de ce montant sera opéré courant 2023 en fonction d'une évaluation affinée de la charge pesant sur l'université.

En revanche ne figure pas au BI le montant de la première tranche de compensation énergie, notifiée à l'université pour 984 k€. En effet le versement de cette première tranche devrait être opéré toute fin 2022 et alimenter, ainsi le fonds de roulement. Si l'encaissement devait être effectif courant 2023, le montant de la SCSP corrigée serait ajusté et la compensation inscrite en recettes.

La prévision de SCSP du programme 190 intègre, elle aussi, une prévision de compensation du point d'indice, établie à 1.867 k€, inférieure de 376 k€ à l'évaluation en année pleine. Par ailleurs cette SCSP présente une nouvelle baisse, objet de discussions avec le MTECT. Il s'agit également d'obtenir une meilleure compensation du point d'indice à l'image de celle perçue sur le programme 150.

Autres financements de l'Etat : 7,3 M€

Ce montant intègre notamment les recettes attendues au titre du partenariat public privé (3,3 M€) et les prévisions des recettes de contrats de recherche et prestations avec les ministères. La diminution en regard de 2022 provient d'une modification de l'imputation de prévisions de recettes par ESIEE Paris et l'ex I pour certaines de leur activités (exemple formations en salles blanches pour ESIEE Paris) vers les « autres financements publics ».

Fiscalité affectée : Contribution vie étudiante : 0,95M€

Le produit de la CVEC s'établit à 0,95 M€. Ce montant repose sur le maintien du montant par étudiant reversé par le CNOUS au niveau constaté au titre de l'année 2021/2022, soit 63,5 € par étudiant. L'effectif des étudiants pris en compte dans le reversement de la CVEC est de 14.950. Il correspond aux étudiants des composantes universitaires, d'ESIEE Paris, de l'EIVP et de l'ENSG.

Le montant définitif à percevoir au titre de l'année 2023 sera connu au cours du premier semestre sur la base du nombre d'étudiants ayant déposé une attestation valide au 31 mai 2023 et du montant définitif à percevoir par étudiant. La recette sera alors ajustée en BR1.

Autres financements publics : 49,1 M€

Les autres financements publics proviennent des collectivités territoriales et de différents établissements publics nationaux ou locaux dont 30 M€ au titre du CPER (acquisition ESIEE-Paris et participation aux travaux de rénovation), 8,8 M€ sont prévus au titre des prestations de recherche portées par l'UB100, 8,3 M€ par ESIEE-Paris et 3,9 M€ par la direction de la valorisation de la recherche (DVR). L'évolution baissière, hors acquisition du bâtiment occupé par ESIEE Paris, repose pour l'essentiel sur le transfert en recettes fléchées des recettes sous financement PIA (voir infra).

Recettes propres globalisées : 51,2 M€

Les recettes propres globalisées représentent 18 % du total des encaissements prévisionnels Elles comprennent les ressources issues de la formation, et les autres ressources propres globalisées (hors financeurs publics).

Ressources formation : 26,4 M€

Les prévisions de ressources en formation s'établissent 26,4 M€. Elles représentent 10,4 % des recettes

globalisées et 51,5 % des recettes propres.

	BI 2022	BI 2023	variation
Droits d'inscription	2 043 300	2 739 804	696 504
Formation continue apprentissage diplômés pr	26 146 037	21 844 205	-4 301 832
Taxe d'apprentissage	1 700 000	1 839 500	139 500
TOTAL	29 889 337	26 423 509	-3 465 828

Au total, la prévision 2023 présente une diminution de 3,4 M€ en regard des recettes prévues au BI 2022.

Cette évolution repose sur la budgétisation exceptionnelle en 2022 d'encaissements de recettes de CFA dues au titre des années 2020 et 2021 à hauteur de 6,9 M€. Hors cette inscription, on constate une augmentation prévisionnelle de 2,5 M€ ainsi qu'indiqué en début de note.

Autres ressources propres globalisées 24,8 M€

Parmi les autres ressources propres globalisées, on citera notamment 6,1 M€ de recettes relatives aux prestations et contrats de recherche hors financeurs publics, les frais et droits de scolarité d'ESIEE Paris (11,7 M€) et 4 M€ portant sur les essais, expertises et certifications assurés sur l'ensemble des campus de l'université.

B1.2 Recettes fléchées

Dans le cadre du présent Budget Initial, la définition des recettes fléchées a été précisée. Au BI 2023, les recettes fléchées correspondent aux ressources issues des intérêts générés par la dévolution de l'Isite ainsi qu'à l'ensemble des financements Programme Investissement d'avenir (PIA), à l'exclusion des ressources des programmes antérieurs à la dévolution « Isite »⁴⁵.

Ces recettes représentent sur la durée de programmation un total de 93,2 M€, dont 23M programmés en 2023.

L'évolutions des recettes fléchées affectées aux opérations pluriannuelles financées par les PIA et l'Isite 2 est récapitulée dans le tableau ci-dessous :

opérations sous financements fléchés	execution au 31/12/2021	Prévision 2022	BI 2023	2 024	2 025	2026 et au-delà
2022 - I SITE 2		4 687 500	6 250 000	6 250 000	8 333 333	16 666 666
LABEX 2022-2024		1 597 889	2 083 333	2 083 333	2 083 333	
2021 - SFRI	900 000	833 333	833 333	833 333	833 333	4 100 001
2023 EXCELLENCE		1 222 222	680 555	680 555	680 555	4 884 261
2023 - IDéEE			694 444	347 222	347 222	1 388 890
2023 - PEPR Ville			954 545	954 545	954 545	4 772 727
2023 - PEPR Mobilité			965 909	965 909	965 909	4 829 545
2023 PROJETS TRANSFORMANTS NOUVEAUX			4 000 000			
2023 PIA 4 Projets UB 100			6 600 252			
TOTAL Recettes fléchées	900 000	8 340 944	23 062 372	12 114 898	14 198 231	36 642 090

Ces recettes intègrent notamment les éléments suivants :

L'Isite après dévolution : l'Isite 2

La programmation pluriannuelle de l'Isite 2 est opérée pour une **première tranche 2022 - 2027**

⁴ DLCIC est également maintenu en financement globalisé, eu égard à la date d'obtention du projet

⁵ Les données relatives aux recettes fléchées dans le Budget 2022 ne sont pas reprises en 2023, leur périmètre étant fortement différent. Ainsi, les recettes fléchées ont fait l'objet d'une programmation entièrement refondue.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution prévisionnelle des revenus issus de la dévolution de l'Isite 2 sur la période. Conformément aux engagements de l'établissement, une part de la dotation dévolue est fléchée sur les Labex sur 2023 et 2024. La réflexion est en cours sur les dispositifs d'animation scientifique permettant de consacrer une partie des budgets de la phase 2 de l'I-Site au maintien et au développement des synergies scientifiques au sein de l'établissement.

Ressources Isite après dévolution	2022	2023	2024	2025	2026	2027	TOTAL
ISITE 2	4 687 500	6 250 000	6 250 000	8 333 333	8 333 333	8 333 333	42 187 500
Labex 2022-2024	1 597 889	2 083 333	2 083 333				5 764 556
sous total programmation	6 285 389	8 333 333	47 952 056				
Frais de gestion 8%	502 831	666 667	666 667	666 667	666 667	666 667	3 836 164
Total dévolution 2022-2027	6 788 220	9 000 000	51 788 220				

Au BI 2023, il est ainsi programmé 8 333 333 € en recettes fléchées et 666 667 € en recettes globalisées au titre des frais de gestion (8%). S'agissant de recettes issues de l'Isite, ces frais de gestion seront néanmoins identifiés pour permettre de soutenir la structuration et le développement de l'établissement.

Programmes IDÉES, SFRI, Excellence, Labex 2, PEPR Ville, PEPR Mobilité

Les programmes IDÉES, SFRI, Excellence, Labex 2, PEPR Ville, PEPR Mobilité, sont budgétés en programmation pluriannuelle, déduction faite des frais de gestion.

Nouveaux programmes : afin de permettre l'ouverture en gestion des budgets requis pour démarrer de nouveaux appels à projets sous financement PIA une enveloppe de 4 M€ est inscrite au titre des projets transformants. Ils correspondent ici aux projets d'établissement soumis et encore en attente de décision.

Par ailleurs, une série de projets de recherche de grande envergure a été déposée par des chercheurs en partenariat avec des industriels sous le périmètre de l'UB100. S'agissant de projets nécessitant un suivi fin, ils ont également été inscrits en recettes fléchées. Ces projets, s'ils sont tous obtenus, sont évalués à 6,6 M€.

Les demandes d'aides concernant strictement l'Université Gustave Eiffel représentent des montants significatifs par rapport aux traditionnels contrats de recherche financés par l'ANR, la DSR ou les accompagnements de thèse CIFRE.

La programmation pluriannuelle des projets obtenus dans le cadre de l'enveloppe « nouveaux programmes » sera opérée au premier budget après signature (BR 2023 ou BI 2024).

B.2 Présentation de l'évolution des dépenses

Il est proposé au conseil d'administration **d'autoriser l'engagement de 340,5 M€** de dépenses pour un **total d'autorisation de payer** (crédits de paiements - CP) **de 335,0 M€**. Le tableau ci-dessous présente l'évolution entre l'exécution 2021, le budget initial 2022, le budget rectificatif 2022 et le BI 2023.

	Dépenses									
	Compte financier 2021		Budget initial		Prévision d'exécution 2022 (Budget rectificatif n°1)		Budget initial 2023		Variation AR/CP BI 2023- BI 2022	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Personnel	182 640 027	182 640 027	196 397 120	196 397 120	198 437 120	198 437 120	210 996 166	210 996 166	14 599 046	14 599 046
Fonctionnement	43 110 361	38 593 471	61 687 377	61 799 293	60 950 827	61 299 293	70 197 846	65 364 937	8 510 469	3 565 644
Investissement	19 176 862	14 155 689	21 257 047	26 016 747	20 285 434	25 045 134	59 270 418	58 654 674	38 013 371	32 637 927
Total	244 927 250	235 389 188	279 341 544	284 213 160	279 673 381	284 781 547	340 464 430	335 015 777	61 122 886	50 802 617

Afin de mieux appréhender le budget de l'université, la présentation distingue d'une part les dépenses sur financements globalisés et d'autre part les dépenses sur financements fléchés.

B.2.1 Dépenses sur financements globalisés.

Les dépenses sur financements globalisés s'établissent au BI à 316.7 M€ d'autorisations d'engagement pour 312,95 M€ de crédits de paiement, dont 200,6 M€ de masse salariale.

Dépenses de fonctionnement globalisées :

Les dépenses de fonctionnement sont proposées en conformité avec les orientations fixées par la lettre d'orientation budgétaire : maintien du budget des directions et composantes, prise en compte de l'évolution du coût des charges d'électricité sur la base d'un montant correspondant à une hausse de 50 % en regard du BI 2022, soit un total de 4,8 M€ (+1,6 M€).

Les dépenses de fonctionnement présentent la structure suivante :

Dépenses d'investissement :

Les investissements bénéficient d'une hausse de 2,6 M€, hors bâtiment occupé par ESIEE Paris pour un total de 58,6 M€ dont 56,4 M€ sur financements globalisés, le solde étant pris en charge par les opérations sous financement PIA dont l'Isite afin d'alléger la charge sur le budget de l'établissement :

L'ambition est de maintenir un niveau d'investissement permettant également de soutenir la transition énergétique.

Investissements		2022			2023			Total 2023-
UB	Libellé				IF	IG	Total 2023	
100	Ex I	235 000	11 965 000	12 200 000	2 052 500	8 697 500	10 750 000	-1 450 000
300	ESIEE Paris		850 000	850 000		2 119 100	2 119 100	1 269 100
900	SERVICES CENTRAUX	42 000	11 452 365	11 494 365	245 000	43 701 456	43 946 456	32 452 091
903 à 921	Composantes		812 174	812 174		1 259 528	1 259 528	447 354
990	RECHERCHE		660 208	660 208		579 590	579 590	-80 618
Total général		277 000	25 739 747	26 016 747	2 297 500	56 357 174	58 654 674	32 637 927

B.2. 2 Les dépenses sur recettes fléchées

Ces dépenses et leur impact sur la trésorerie sont détaillées au titre des commentaires des tableaux 8, 9 et 10 de la présente note. Les commentaires du tableau 6 (cf infra) précisent leurs modalités de financements sur le plan patrimonial.

B.3 Solde budgétaire

Le solde budgétaire précise l'impact sur la trésorerie des décisions budgétaires. Rapproché du plan de trésorerie, il est un indicateur de la soutenabilité du budget et de la solidité de la trésorerie de l'université en regard des prévisions de décaissements en 2023.

Au total, les évolutions des dépenses et recettes susmentionnées conduisent à demander au conseil d'administration de voter un plafond d'autorisations d'engagement (AE) de **340,5 M€** et un plafond de paiement (CP) pour 2023 **335,0 M€** à rapprocher d'une prévision d'encaissement de **306,9 M€**.

Il en ressort un décaissement net prévisionnel de **28,2 M€**.

Ce décaissement net sur 2023 est tout à fait soutenable, compte tenu du niveau prévisionnel de la trésorerie au 31/12/2022 qui s'établit à 44,2 M€ (BR2022) pour un décaissement budgétaire prévisionnel de 28,2 M€.

C. Tableau 3 : la présentation des demandes d'ouverture de crédits par destination et par origine de recettes

Ce tableau, dont les montants globaux sont identiques au tableau 2, permet de ventiler les crédits entre la formation, la recherche, les bibliothèques, l'immobilier, les fonctions supports et de pilotage et les actions à destination des étudiants.

D. Tableau 8 : Opérations liées aux recettes fléchées (Prévisionnel) du Budget Agrégé

Ce tableau vise à retracer les décalages entre les encaissements et décaissements liés aux recettes fléchées. Il permet d'établir l'impact des opérations sur recettes fléchées sur la trésorerie de l'université tant en 2023 que jusqu'au parfait achèvement des opérations budgétées.

Les mouvements d'encaissements et de décaissements antérieurs au 1^{er} janvier 2023 sur les contrats fléchés correspondent à l'exécution des opérations qui se poursuivent sur 2023.

La « position de financement » des opérations fléchées en fin de période s'établit à 0,0 M€, les opérations sous financements PIA et Isite 2 ne prévoyant pas, en programmation, de compléments de financement universitaire.

E. Tableau 9 : Tableau des opérations pluriannuelles

Le tableau 9 constitue une aide au pilotage à court et moyen terme. Il permet de mettre en lumière les décalages entre les recettes et les dépenses relatives aux opérations pluriannuelles qui peuvent donner lieu à des encaissements et décaissements sur des exercices distincts.

En 2023 ce tableau retrace l'ensemble des opérations sous financement PIA. Des travaux seront menés en 2023 en vue de permettre l'intégration dans ce tableau des opérations immobilières et contrats de recherche à l'horizon du BI 2024.

Bilan exécution cumulée et impact sur la trésorerie de l'université⁶

opérations sous financements fléchés	Exécution au 31/12/2021			Prévision 2022				BI 2023				2024 à fin d'opération			
	Dépenses (b)	Recettes (c)	Solde d=(c-a)	dépenses (e)	recettes (f)	Solde 2022 g=(f-e)	solde à fin 2022 h=d+g	Dépenses (i)	Recettes (j)	Solde trésorerie 2023 k=(j-i)	Solde cumulé l=h+k	Reste à dépenses m	restes à encaisser n	Solde de 2024 à fin d'opération r=n-m	solde opération s=r+l
2022 - I SITE 2			0	140 422	4 687 500	4 547 078	4 547 078	5 874 693	6 250 000	375 307	4 922 385	36 172 384	31 249 999	-4 922 385	0
LABEX 2022-2024			0	1 597 889	1 597 889	1 597 889	2 849 790	2 083 333	-766 457	831 432	2 914 765	2 083 333	-831 432	0	0
2021 - SFRI		900 000	900 000	600 000	833 333	233 333	1 133 333	640 000	833 333	193 333	1 326 666	7 093 333	5 766 667	-1 326 666	-0
2023 EXCELLENCE			0	0	1 222 222	1 222 222	1 222 222	542 800	680 555	137 755	1 359 977	7 605 348	6 245 371	-1 359 977	0
2023 - IDéEE			0			0	0	463 750	694 444	230 694	230 694	2 314 028	2 083 334	-230 694	0
2023 - PERP Ville			0			0	0	893 413	954 545	61 132	61 132	6 742 951	6 681 818	-61 132	0
2023 - PEPR Mobilité			0			0	0	300 000	965 909	665 909	665 909	7 427 273	6 761 363	-665 910	-0
2023 PROJETS TRANSFORMANTS NOUVEAUX			0			0	0	4 000 000	4 000 000	0	0	0	0	0	0
2023 PIA 4 Projets UB 100			0			0	0	6 600 752	6 600 252	-500	-500	-500	0	500	0
TOTAL Recettes fléchées	900 000	900 000	900 000	740 422	8 340 944	7 600 522	8 500 522	22 165 198	23 062 372	897 174	9 397 696	70 269 582	60 871 885	-9 397 696	-0
2021 - I SITE 1 (hors LABEX et IDEFI)	15 090 898	16 469 753	1 378 855	4 187 217	9 366 480	5 179 263	6 558 118	6 558 118	-6 558 118	0	0	0	0	0	0
LABEX 1	5 620 889	5 709 333	88 444	2 113 491	3 087 450	973 959	1 062 403	1 062 403	-1 062 403	0	0	0	0	0	0
DCLIC	917 647	2 102 885	1 185 238	549 459	675 000	125 541	1 310 779	1 082 674	675 000	-407 674	903 105	5 002 143	4 099 038	-903 105	0
sous total sur financement globalisé	21 629 434	24 281 971	2 652 537	6 850 167	13 128 930	6 278 763	8 931 300	8 703 195	675 000	-8 028 195	903 105	5 002 143	4 099 038	-903 105	0
Total opérations pluriannuelles	21 629 434	25 181 971	3 552 537	7 590 589	21 469 874	13 879 285	17 431 822	30 868 393	23 737 372	-7 131 021	10 300 801	75 271 725	64 970 923	-10 300 801	-0

⁶ Les développements de la présente partie portent sur les données issues de la comptabilité budgétaire. Un travail est en cours pour croiser ces données avec la comptabilité patrimoniale. En fonction des résultats obtenus, des corrections pourront être apportés courant 2023.

Le tableau ci-dessus présente le cumul des décaissements (CP) et encaissements sur les opérations fléchées à fin 2021 et fin 2022 compte tenu des prévisions de dépenses et recettes programmées sur 2022.

Au total à fin 2021, les recettes ont été supérieures aux dépenses à hauteur de 3,5 M€, compte tenu du décalage entre l'encaissement des financements par l'université et les décaissements issus des opérations.

Compte tenu des prévisions d'exécution 2022, l'université prévoit un solde entre les dépenses sous financement PIA et les recettes depuis l'origine des opérations, positif à hauteur de 17,4 M€.

En 2023 l'université prévoit de dépenser 7,1 M€ de plus que d'encaissement sur ces opérations. Aussi, le solde de trésorerie issu des opérations pluriannuelles listées au tableau 10 serait à la fin de 2023 de 10,3 M€.

Trésorerie à fin 2022	45 534 097
<i>dont trésorerie issue des opérations sous financement PIA</i>	17 431 822
<i>dont trésorerie hors opérations PIA</i>	28 102 275
Variation trésorerie issue des opérations sous financement PIA	-7 131 021
Autres facteurs de variation trésorerie	-21 433 823
Total variation trésorerie	-28 564 844
Solde de trésorerie à fin 2023	16 969 253
<i>dont trésorerie issue des opérations sous financement PIA</i>	10 300 801
<i>dont trésorerie hors opérations PIA</i>	6 668 452

Prévision budgétaire 2023

La prévision d'exécution 2022 prise en compte pour l'établissement du BI 2023 est synthétisée comme suit :

opérations pluriannuelles	2023		Solde trésorerie 2023
	CP	Recettes	
2022 - I SITE 2	5 874 693	6 250 000	375 307
LABEX 2022-2024	2 849 790	2 083 333	-766 457
2021 - SFRI	640 000	833 333	193 333
2023 EXCELLENCE	542 800	680 555	137 755
2023 - IDéEE	463 750	694 444	230 694
2023 - PEPR Ville	893 413	954 545	61 132
2023 - PEPR Mobilité	300 000	965 909	665 909
2023 PROJETS TRANSFORMANTS NOUVEAUX	4 000 000	4 000 000	0
2023 PIA 4 Projets UB 100	6 600 752	6 600 252	-500
sous total sour financement fléché	22 165 198	23 062 372	897 174
2021 - I SITE 1 (hors LABEX et IDEFI)	6 558 118	0	-6 558 118
LABEX 1	1 062 403	0	-1 062 403
DCLIC	1 082 674	675 000	-407 674
sous total sur financement globalisé	8 703 195	675 000	-8 028 195
Total opérations pluriannuelles	30 868 393	23 737 372	-7 131 021

F. Tableau 10 « Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et de programmation »

Ce tableau retrace opération par opération l'avancée des engagements, encaissements et décaissements.

2. Equilibre financier, opération pour compte de tiers et trésorerie.

Cette partie présente les tableaux 4 (équilibre financier), 5 (opérations pour compte de tiers) et 7 (trésorerie). Ces tableaux explicitent l'évolution de la trésorerie prévisionnelle au 31 décembre 2023 en articulant les encaissements et décaissements issus de l'exécution budgétaire et les décaissements et encaissements liés aux opérations non budgétaires (opérations pour compte de tiers, remboursement de l'emprunt du PPP et TVA notamment).

G. Tableaux 4 et 5 : Equilibre financier du budget et opérations pour compte de tiers

Le tableau 4 a vocation à permettre aux administrateurs de s'assurer que le projet de budget qui lui est proposé au vote est soutenable en terme de trésorerie.

Il inclut donc les variations de trésorerie découlant des opérations budgétaires mais également d'autres opérations qui influent sur la trésorerie de l'établissement : les opérations dites « pour compte de tiers » retracées au tableau 5.

G.1 Equilibre financier

Le [tableau 4](#) « Equilibre financier » est un tableau de passage du tableau 2 « Autorisations budgétaires » au tableau 7 « Plan de trésorerie ». Il cumule l'impact prévisionnel en 2023 des opérations budgétaires sur la trésorerie de l'université et l'impact prévisionnel des opérations non budgétaires sur cette même trésorerie.

Au total, le projet de budget initial prévoit une réduction de la trésorerie à fin 2023 de l'université **de 28,6 M€** décomposée en **- 28,2 M€** liés aux opérations budgétaires (solde budgétaire du tableau 2), **+ 0,5 M€** lié au solde positif des opérations de trésorerie non budgétaire pour compte de tiers et **-0,9M€** lié au décaissement de l'annuité en capital de l'emprunt.

G.2. Opérations pour compte de tiers.

Ce tableau retrace les opérations d'encaissements/décaissements non budgétaires (retracées seulement dans la comptabilité générale de l'établissement). Il s'agit notamment :

- des opérations concernant les dispositifs d'intervention gérés par l'université et qualifiés de « transparents » pour lesquels l'université ne dispose d'aucune marge d'appréciation par rapport au donneur d'ordre ;
- des conventions de mandat, pour lesquelles l'université est mandatée par l'organisme mandataire.

Ces opérations ont cependant un impact sur la trésorerie sur une année donnée compte tenu des décalages entre encaissements et décaissements.

L'impact sur la trésorerie des opérations pour compte de tiers en 2023 est retracé dans le tableau 5.

Ces opérations sont équilibrées en dépenses et recettes hormis le décalage de TVA (+0,8 M€) et sur les opérations d'aides à la mobilité internationale (- 0,27 M€), qui conduisent à un encaissement prévisionnel net de 0,53 M€

H. Tableau 7 : Plan de trésorerie prévisionnel

Le tableau 7 présente l'évolution prévisionnelle de la trésorerie pour les mois de janvier à décembre 2023.

Les hypothèses de construction reposent sur la saisonnalité des encaissements et décaissements constatée au titre des derniers exercices et des données 2023 connues (encaissements sur convention programmés par exemple).

3. Situation patrimoniale (tableau 6) et passage de l'exécution budgétaire à l'exécution comptable (tableau 11).

I. Tableau 6 : Evolution de la situation patrimoniale de l'université découlant du projet de budget initial 2023

Le tableau 6 « Situation patrimoniale » vise à apprécier l'impact sur les capacités financières de l'université des demandes d'ouverture de crédits et des prévisions de recettes inscrites au projet de budget. Ce tableau permet de s'assurer de la soutenabilité financière à court, moyen et long terme de l'établissement.

Il présente le compte de résultat prévisionnel et l'évolution du fonds de roulement de l'établissement. Cette appréciation permet d'avoir une vision à long terme de la stratégie de l'université et de la soutenabilité financière. Elle permet de dépasser la vision à court terme de la seule évolution de sa trésorerie.

I.1 Résultat prévisionnel de l'exercice

Le projet de budget initial prévoit un total de 306,3 M€ de produits pour 308,5 M€ de charges, soit un résultat prévisionnel de -2,1 M€.

Ce résultat négatif reflète la nécessité pour l'université de puiser dans son fonds de roulement pour faire face à une partie de ses charges. Comme indiqué en introduction, il s'agit de l'augmentation des charges d'électricité (+1,6 M€ en BI sans inscription de la compensation dont la date d'encaissement demeurerait incertaine à la date d'arrêt des données du BI) et de l'impact en année pleine de l'augmentation du point d'indice pour les contractuels hors plafond (0,5 M€) non couvert, à date, par une évolution de la SCSP.

I.2 Capacité d'autofinancement (CAF) :

	BI 2022	Budget rectificatif n°1	Budget Initial 2023
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	-3 089 302	-4 042 957	-2 159 118
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	22 599 600	22 599 600	32 100 000
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	500 000	500 000	12 784 000
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés		0	
- produits de cession d'éléments d'actifs		0	
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	10 652 180	10 652 180	12 300 000
= CAF ou IAF*	8 358 118	7 404 463	4 856 882

La CAF permet de financer, avec le fonds de roulement et les ressources propres dont l'Isite, les investissements de l'université :

	BI 2022	BR	BI 2023
Investissements hors remboursement capital PPP	25 011 747	24 275 134	57 664 674
CAF	33%	31%	8%
Ressources propres	8%	8%	57%
FDR	59%	61%	34%

Le financement des investissements programmés en BI 2023 se répartit à hauteur de 8 % par la CAF, 57 % par un financement externe et 34 % par le fonds de roulement.

Dans le cadre de la mise en place d'une programmation budgétaire des opérations pluriannuelles allant au-delà des opérations sous financement PIA, un indicateur des modalités de financements entre CAF, FDR et financement externe sera proposé afin d'assurer durablement les investissements courants de l'université.

I. Prélèvement sur le fonds de roulement

Le budget 2023 prévoit un prélèvement sur le fonds de roulement de 19,9 M€ contre 14,7 M€ en BI 2022.

J. Equilibre patrimonial

Le tableau ci-après présente l'évolution de trois indicateurs clés de l'équilibre patrimonial que sont le fonds de roulement, le besoin en fonds de roulement et la trésorerie :

	Compte financier 2021	BI 2022		Budget rectificatif n°1	Budget initial 2023
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	6 180 132	-14 684 429	-215 206	-14 899 635	-19 858 136
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	-17 103 398	-1 697 721	-235 000	-891 901	8 706 708
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou RELEVEMENT (II)*	23 283 529	-12 986 708	19 794	-12 966 914	-28 564 844
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	47 325 318	13 207 950		32 425 683	12 567 547
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-11 175 693	-8 295 612		-13 108 414	-4 401 706
Niveau final de la TRESORERIE	58 501 011	21 503 562		45 534 097	16 969 253

En jours de dépenses décaissables :

	CF 2021	BI 2022	BR 2022	BI 2023
Fonds de roulement	47 325 318	13 207 950	32 425 683	12 567 547
Trésorerie à fin n	58 501 011	21 503 562	45 534 097	16 969 253
Capacité d'autofinancement	14 270 807	8 358 118	7 404 463	4 856 882
En jours de dépenses décaissables				
fonds de roulement net comptable en jours de charges décaissables	75	18	45	16
Trésorerie en jours de charges décaissables	93	30	63	22

Le fonds de roulement à fin 2022 intègre la prévision d'exécution 2022 retracée au tableau 6 « situation patrimoniale ». Le fonds de roulement projeté à fin 2023 s'établit ainsi à 12,6 M€.

En nombre de jours de fonctionnement, le fonds de roulement à fin 2023 s'établit à 16,4 jours de dépenses de fonctionnement⁷ décaissables, pour un seuil de vigilance en deçà de 15 jours.

Trésorerie : la trésorerie projetée à fin 2023 s'établit à 16,9 M€. Ce montant représente 22 jours de dépenses de fonctionnement (y compris les dépenses de personnel) décaissables. Même si ce montant est inférieur au seuil de vigilance de 30 jours, la trésorerie de l'université ne recèle pas d'alerte car la trésorerie à fin 2022 qui sera constatée en compte financier devrait être sensiblement supérieure à celle ayant servi pour la confection du BI.

K. Synthèse budgétaire et comptable (tableau 11)

Ce tableau synthétise les agrégats significatifs issus des différents tableaux constitutifs de la liasse budgétaire et comptable 2023.

⁷ Les ratios fonds de roulement et trésorerie sont calculés en jour de dépenses de fonctionnement décaissables conformément aux indicateurs publiés par le ministère (tableau de bord financier)